



LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 60 oui contre 6 non

*Article premier.* – Les dix-sept crédits d'études suivants:

- 327 500 francs pour l'étude de rénovation de l'immeuble situé à la rue de la Servette 36, moins une dépense de 233 738,01 francs (PR-175 votée le 25 mai 2002);
- 585 000 francs pour l'étude et l'étude complémentaire de rénovation et construction de logements situés à la rue de l'Industrie 7-9, moins une dépense de 301 020,05 francs (PR-495/3 votée le 20 mars 2007 et PR-808/5 votée le 11 décembre 2010);
- 300 000 francs pour l'étude de mise à niveau des installations techniques de la Bibliothèque de Genève située au parc des Bastions, moins une dépense de 53 760,25 francs (PR-574/3 votée le 23 juin 2008);
- 100 000 francs pour l'étude d'un concept énergétique «Rolex-Vernets» au centre sportif des Vernets, moins une dépense de 47 906,80 francs (PR-652/10 votée le 23 juin 2009);
- 350 000 francs pour l'étude de construction d'un collecteur EP situé dans le quartier de Cayla, moins une dépense de 110 955,48 francs (PR-175 votée le 25 mai 2002);
- 310 000 francs pour l'étude de construction de collecteurs EP situés dans les secteurs des Franchises et de Moillebeau, moins une dépense de 57 886,35 francs (PR-300 votée le 11 février 1998);
- 300 000 francs pour l'étude de construction de collecteurs EP situés dans les secteurs de Champel, des Philosophes et de l'Arve, moins une dépense de 195 007,20 francs (PR-117 votée le 15 janvier 2002);
- 505 000 francs pour l'étude de construction de collecteurs EP dans les secteurs de Frontenex, des Allières, de la Boissière et de Malagnou, moins une dépense de 440 francs (PR-300 votée le 11 février 1998);
- 690 000 francs pour l'étude de la restauration de la Campagne Rigot, moins une dépense de 189 025,58 francs (PR-225 votée le 10 septembre 2003);
- 50 000 francs pour l'étude relative à l'intervention provisoire pour des WC publics situés dans les parcs Gourgass et Baud-Bovy, moins une dépense de 13 557,60 (PA-28 voté le 25 juin 2002);

- 520 000 francs pour l'étude d'aménagement du secteur Vieille-Ville et Rôtisserie, moins une dépense de 215 465,25 (PR-117 votée le 15 janvier 2002);
- 315 000 francs pour l'étude de restauration et d'aménagement du quai des Bergues «Fil du Rhône», moins une dépense de 194 406,40 francs (PR-98 votée le 12 novembre 1996);
- 1 063 000 francs pour l'étude relative au déplacement de la rampe d'accès du parking de la place de Grenus, moins une dépense de 8839,53 (PR-246 votée le 21 janvier 2004);
- 261 617 francs pour l'étude d'aménagement du chemin Eugène-Rigot, moins une dépense de 244 672,02 (PR-117 votée le 15 janvier 2002);
- 2 225 000 francs pour les études d'aménagements et de circulation, initiative «200 rues sont à vous», moins une dépense de 195 159,90 francs (PA-110 voté le 29 juin 2010);
- 560 000 francs pour l'étude d'un parc à voitures pour résidents situé à la place du Pré-l'Evêque, moins une dépense de 79 467,96 francs (PR-497 votée le 10 octobre 2007)

sont abandonnés et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses mentionnées à l'article premier seront amorties selon les dispositions prévues dans les délibérations votées.

Certifié conforme:

La Secrétaire:



Julide Turgut Bandeller

Le Président:



Olivier Baud